

Auvergne- Rhône- Alpes

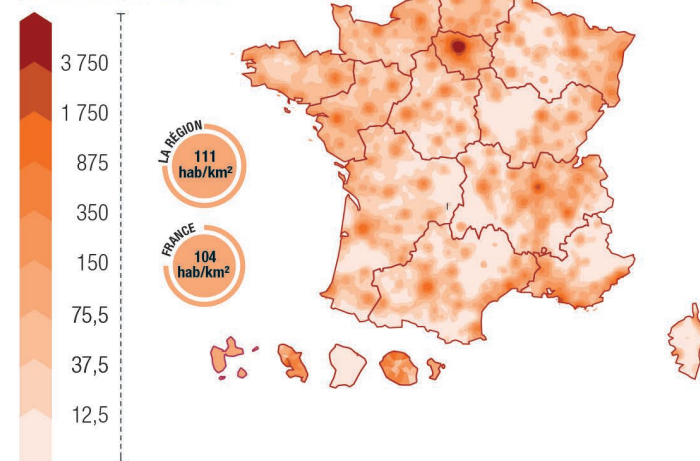
1. SITUATION

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES BÉNÉFICIE D'UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE au carrefour de l'Europe occidentale du Nord et du Sud. Elle a pour particularité d'avoir 70% de son territoire situé en zone de montagne. Deuxième région la plus peuplée de France (plus de 7 millions d'habitants), Auvergne-Rhône-Alpes poursuit sa croissance démographique avec un solde naturel relativement faible mais plus important que le solde migratoire et supérieur au solde naturel de la France dans son ensemble. Elle connaît toutefois un certain contraste entre sa partie Ouest, où Clermont-Ferrand constitue le seul pôle majeur dans ce qui était l'ancienne région Auvergne, et sa partie Est disposant d'une concentration de métropoles, de villes importantes et de villes secondaires, ces dernières bénéficiant du dynamisme des premières. Du point de vue économique, la région se distingue par l'importance du tertiaire et de l'industrie, l'agriculture étant surreprésentée dans le sud de l'ancienne région Auvergne.

Densité démographique

Densité de population en 2013

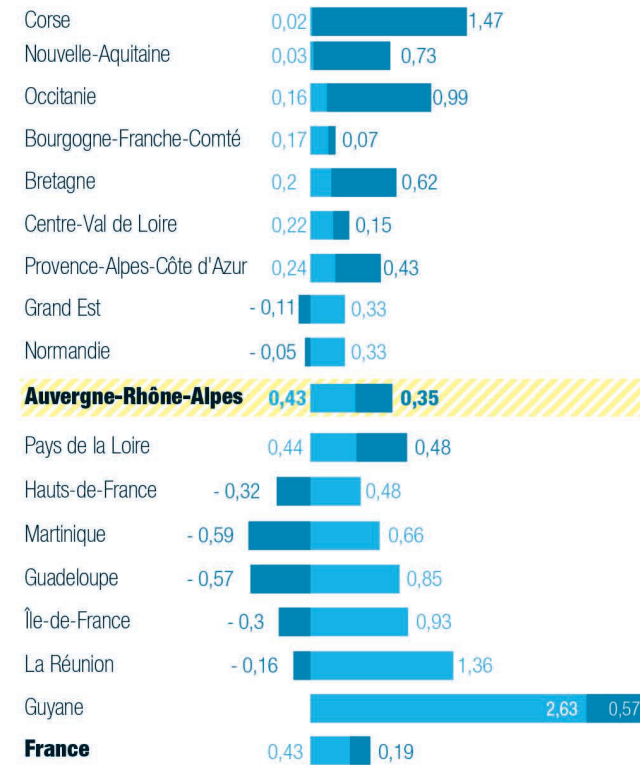
En habitant par km²,
représentation lissée pour le territoire métropolitain,
par commune pour les DOM



Soldes naturel et migratoire

Contribution des soldes naturel et migratoire dans la croissance démographique entre 1999 et 2013

- Taux annuel moyen de variation de la population due au solde naturel
- Taux annuel moyen de variation de la population due au solde migratoire apparent



Mayotte : données non disponibles

PIB
244 049

millions d'euros
en Auvergne-
Rhône-Alpes

soit 11,4 % du PIB national
et 31 104 euros par
habitant en 2014

L'industrie
représente **18,4 %**
de la valeur ajoutée en 2014
en Auvergne-Rhône-Alpes

Agriculture : 1,0 % (France 1,6 %)
Industrie : 18,4 % (13,9 %)
Construction : 6,9 % (5,9 %)
Tertiaire marchand : 51,6 % (55,7 %)
Tertiaire non marchand : 22,1 % (22,9 %)

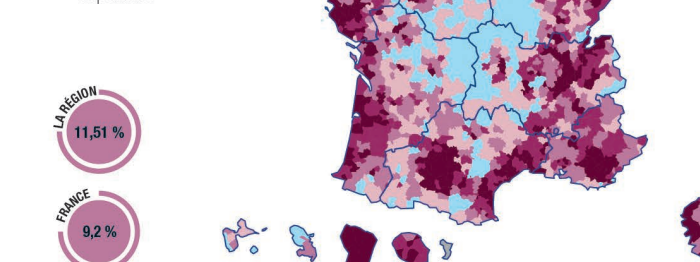
LA RÉGION SE DISTINGUE PAR L'IMPORTANCE DU TERTIAIRE ET DE L'INDUSTRIE

Évolution de la densité

Variation de la densité de
population entre 1999 et 2013

En % par bassin de vie

- 21,5 à 164,4
- 12,8 à 21,5
- 6,9 à 12,8
- 0 à 6,9
- 19,9 à 0
- Données non disponibles



Population à 2040

Population à l'horizon 2040

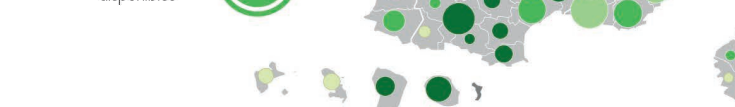
En milliers d'habitants par département

- 1 000
- 500
- 100

Évolution projetée annuelle
moyenne de la population
entre 2007 et 2040

En % par département

- 0,7 à 3,1
- 0,4 à 0,7
- 0,3 à 0,4
- 0 à 0,3
- 0,4 à 0
- Données non disponibles



L'emploi et son évolution

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012

En % par zone d'emploi

- 5,0 à 66,7
- 1,0 à 5,0
- 0 à 1,0
- 1,0 à 0
- 17,4 à -1,0
- Données non disponibles

Nombre d'emplois en 2012

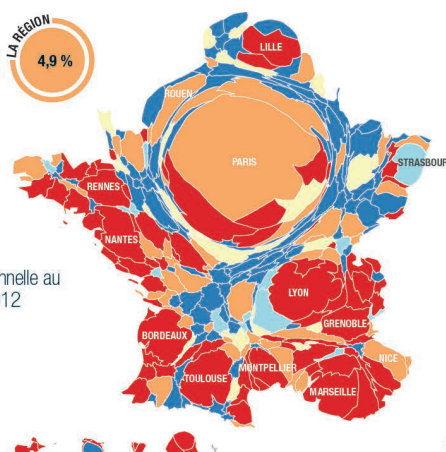
Par zone d'emploi

La surface sur la carte est proportionnelle au
nombre d'emplois de la zone en 2012

Exemples :

Bordeaux
565 000 emplois

La Rochelle
100 000 emplois



2. FRAGILITÉS

L'ANCIENNE DIVISION ENTRE AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES reste encore particulièrement visible au niveau de la nouvelle région unifiée. Les inégalités en termes de revenu médian sont importantes entre l'Ouest (hors Clermont-Ferrand) et l'Est de la région. Mais du fait de la bonne santé économique de cette partie Est, la région est plusieurs points en dessous de la moyenne nationale pour ce qui est du chômage des jeunes ou de longue durée.

Inégalité de revenus

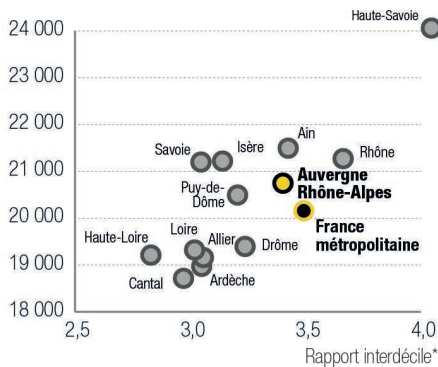
Revenu médian disponible par unité de consommation en 2013

En € par commune



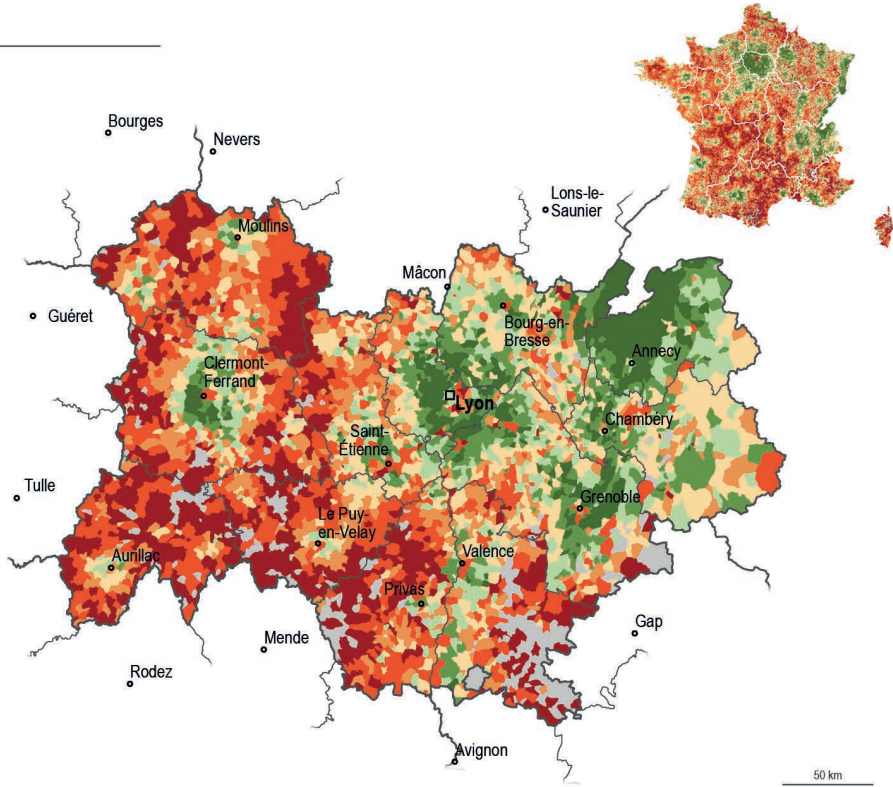
Revenu médian disponible et inégalité de répartition des revenus dans les départements de la région en 2013

Revenu disponible en € par UC



* Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports interdéciles. Un décile représente 10 % de l'effectif total. Le rapport D9 (dernier décile) / D1 (premier décile) met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution. C'est une des mesures de l'inégalité.

Les villes majeures apparaissent plutôt bien portantes tandis que les espaces faiblement urbanisés subissent plus fortement le chômage de longue durée, le vieillissement de leur population et l'inégal accès aux services et à la culture. A l'inverse, en matière d'environnement, c'est l'Est de la région qui apparaît comme le plus « dévoreur » d'espaces naturels.



Fragilité économique

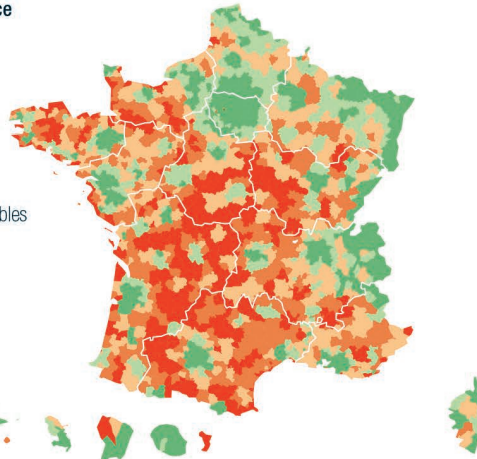
Indicateur de dépendance économique en 2013

Par bassin de vie



Le taux de dépendance économique

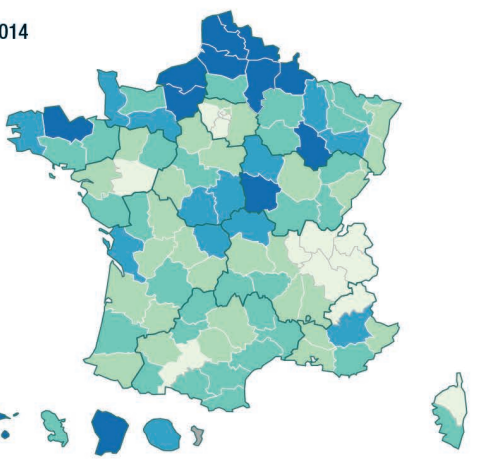
est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Il est défavorable lorsqu'il est supérieur à 100 (ou « fort »), c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.



Mortalité prématurée

Taux standardisé de mortalité prématurée des 0-64 ans en 2014

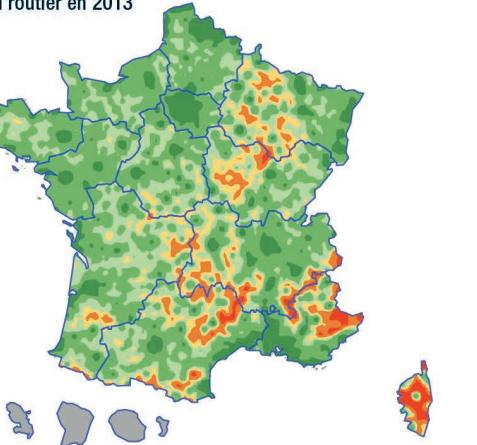
En % par département



Inégalité d'accès aux services

Temps d'accès moyen aux principaux services de la vie courante via le réseau routier en 2013

En minutes, représentation lissée



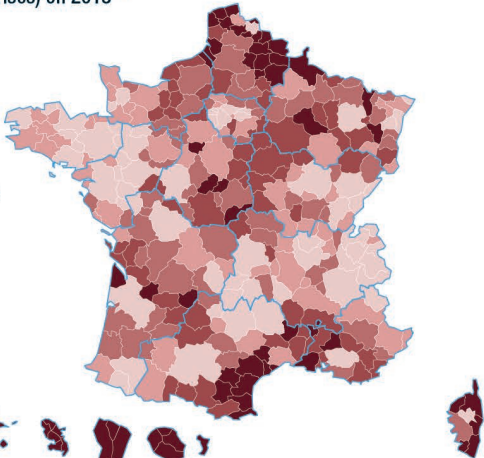
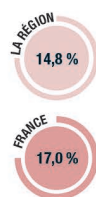
L'insertion des jeunes

Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (ni en emploi, ni scolarisés) en 2013 *

En % par zone d'emploi



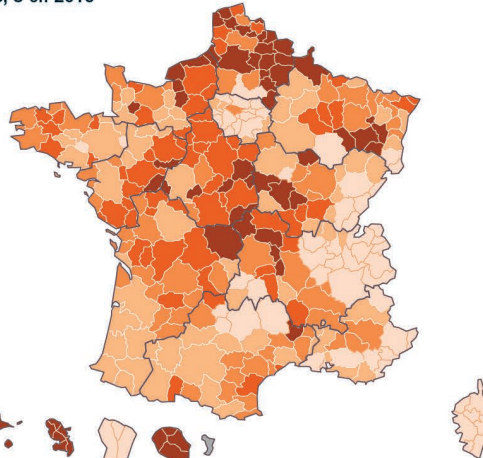
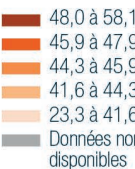
* Pour Mayotte, données de 2012



Chômage de longue durée

Part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en 2016

En % par zone d'emploi

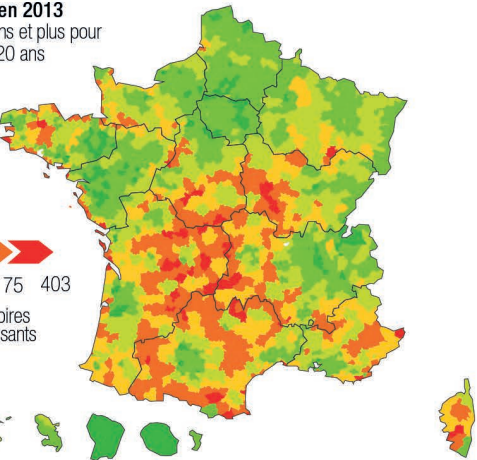


Vieillessement relatif

Indice de vieillissement en 2013

Nombre d'habitants de 65 ans et plus pour 100 habitants de moins de 20 ans

Par bassin de vie

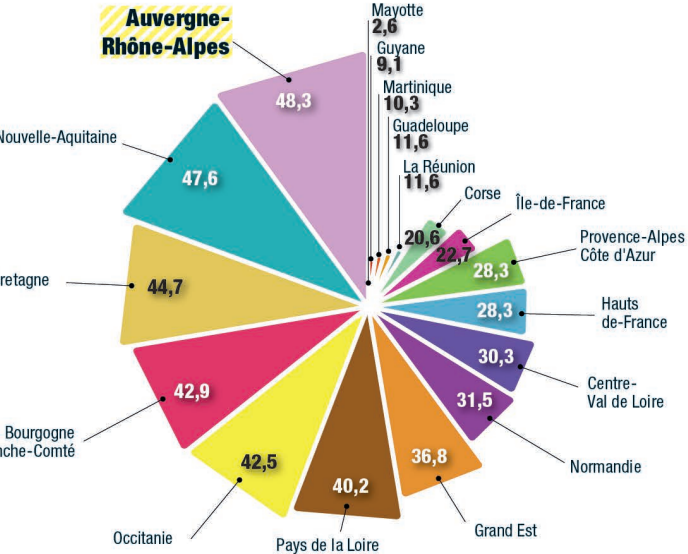


Inégalité d'accès à la culture

Densité d'équipements culturels en 2015

Nombre d'équipements culturels* pour 100 000 habitants

* Salles de cinéma, théâtres, musées, conservatoires et bibliothèques



109,3

places-lits pour
1 000 personnes âgées
de 75 ans en 2015
contre 95,1 en France

5,7

années d'écart
d'espérance de vie
entre les femmes
et les hommes en 2014
contre 6,3 ans en France

6 616

millions d'euros de
dépende en R&D
en 2014 soit
14 % des dépenses
nationales

35 800

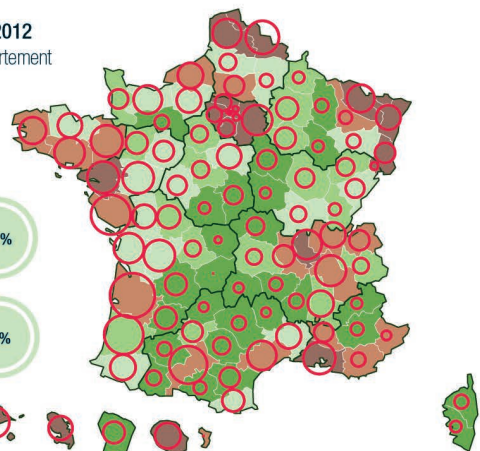
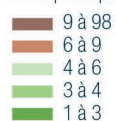
chercheurs ETP
en 2014

Environnement

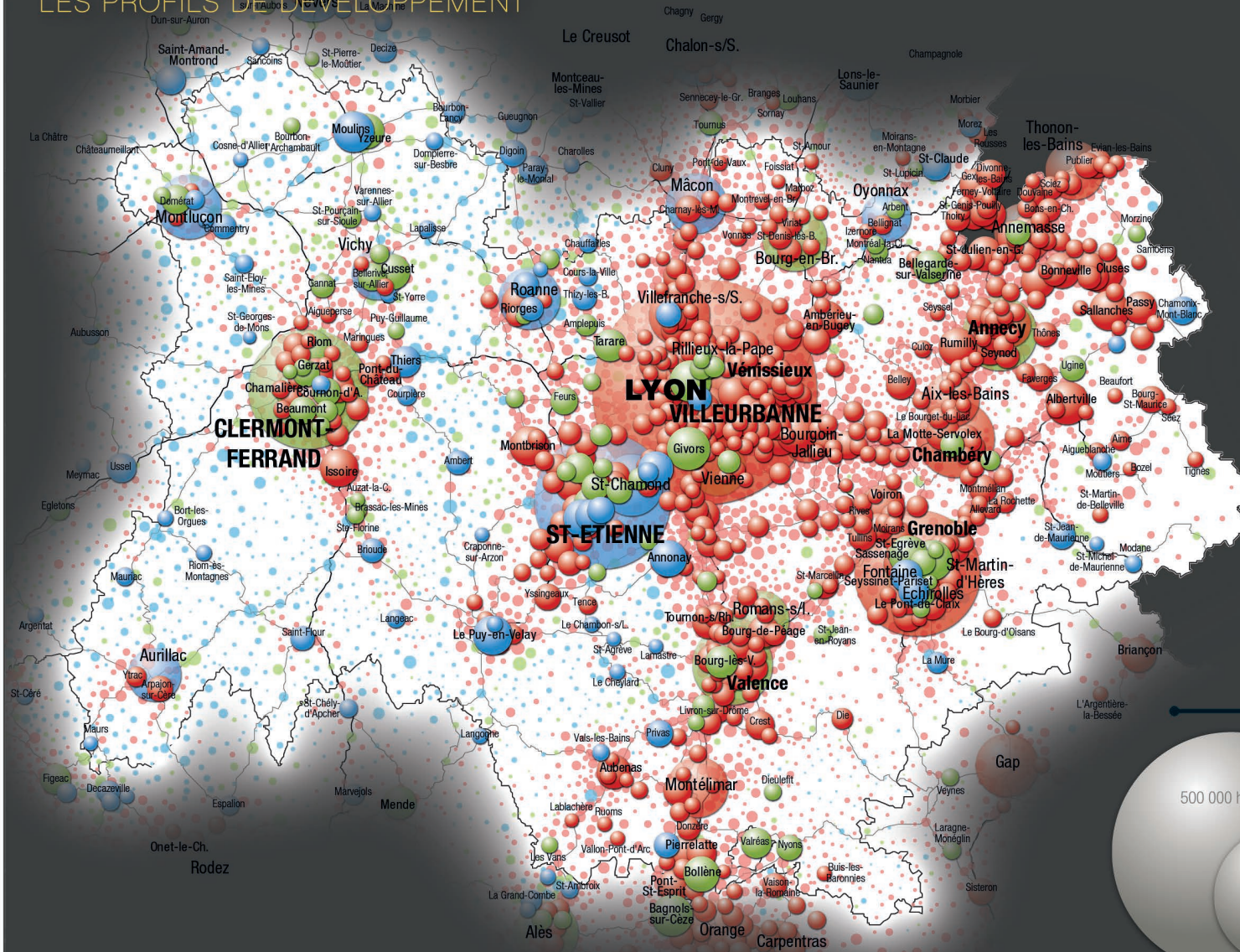
Espaces nouvellement
artificialisés entre 2006 et 2012
En nombre d'hectares, par département



Part des espaces
artificialisés en 2012
En % par département



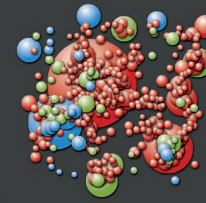
ZOOM RÉGIONAL LES PROFILS DE DÉVELOPPEMENT



Métropolisation et périurbanisation

Métropolisation centralisée

Croissance des métropoles mondialisées
ou en voie de mondialisation.



Croissance périurbanisante

Croissance globale et répartie,
induisant une importante
périurbanisation.



Dépolarisation urbaine

Déclin du centre-ville et
croissance des périphéries.



Extension périurbaine

Croissance autour d'un
centre qui résiste.



Urbanisation des vallées

Croissance urbaine des vallées attractives, en bande
et élargie autour des grandes agglomérations.



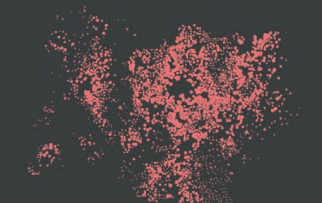
Campagne en difficulté

Perte de population des petites
communes qui touche essentielle-
ment l'ancienne région Auvergne.

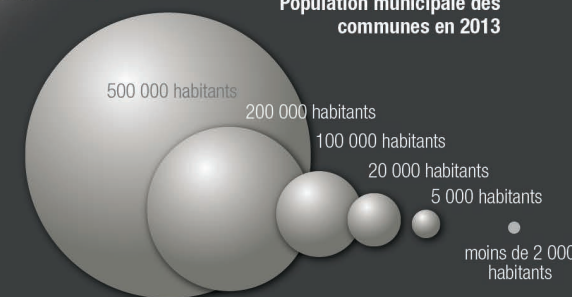


Campagne dynamique

Augmentation de la population résultant de
l'attractivité rhône-alpine et d'une extension
périurbaine des grandes villes.



Population municipale des communes en 2013



Évolution de la population des communes entre 1990 et 2013 (en %)



Spécialisation professionnelle

Typologie des zones d'emploi (2010)

Les zones à orientation industrielle et agricole

- Surreprésentation des métiers ouvriers du tertiaire et du secondaire
- Surreprésentation des métiers ouvriers de l'industrie
- Surreprésentation marquée des métiers agricoles
- Profil représentatif (répartition des emplois proche de la structure nationale)

Les zones à orientation tertiaire

- Surreprésentation marquée des professions du tertiaire supérieur
- Surreprésentation des professions intermédiaires du tertiaire



Limite régionale

Les sources mobilisées pour la réalisation de ce document relèvent de la statistique publique. Les millésimes les plus récents disponibles lors de la réalisation des cartes ou des graphiques ont systématiquement été utilisés. (Insee, RP, Filosofi, clap, NENESR, DARES-POLE EMPLOI, CGET)

3. LEVIERS

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES POSSÈDE DE NOMBREUX ATOUTS pour faire face aux défis proposés par son inégal dynamisme. Portée par 4 métropoles, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, elle peut compter sur une volonté de complémentarité et de coopération entre ses différents territoires.

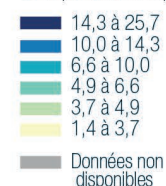
De nombreux outils territoriaux permettent d'aider les territoires les plus fragiles tout en les mettant en relation avec les plus dynamiques. La région est ainsi particulièrement concernée par divers plans de réhabilitation urbaine, tant pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville que pour les bourgs-centres ou les zones rurales.

Par ailleurs, sa position transfrontalière, couplée à des politiques de coopération avec les régions des pays limitrophes (Suisse, Italie), permet à la région de rayonner au-delà de ses frontières. Enfin, Auvergne-Rhône-Alpes témoigne d'un important dynamisme économique tourné vers des secteurs innovants, certains territoires disposant en la matière d'un nombre d'établissements supérieur à la moyenne nationale.

Les ressources métropolitaines

Part des cadres des fonctions métropolitaines supérieures dans l'emploi total en 2013

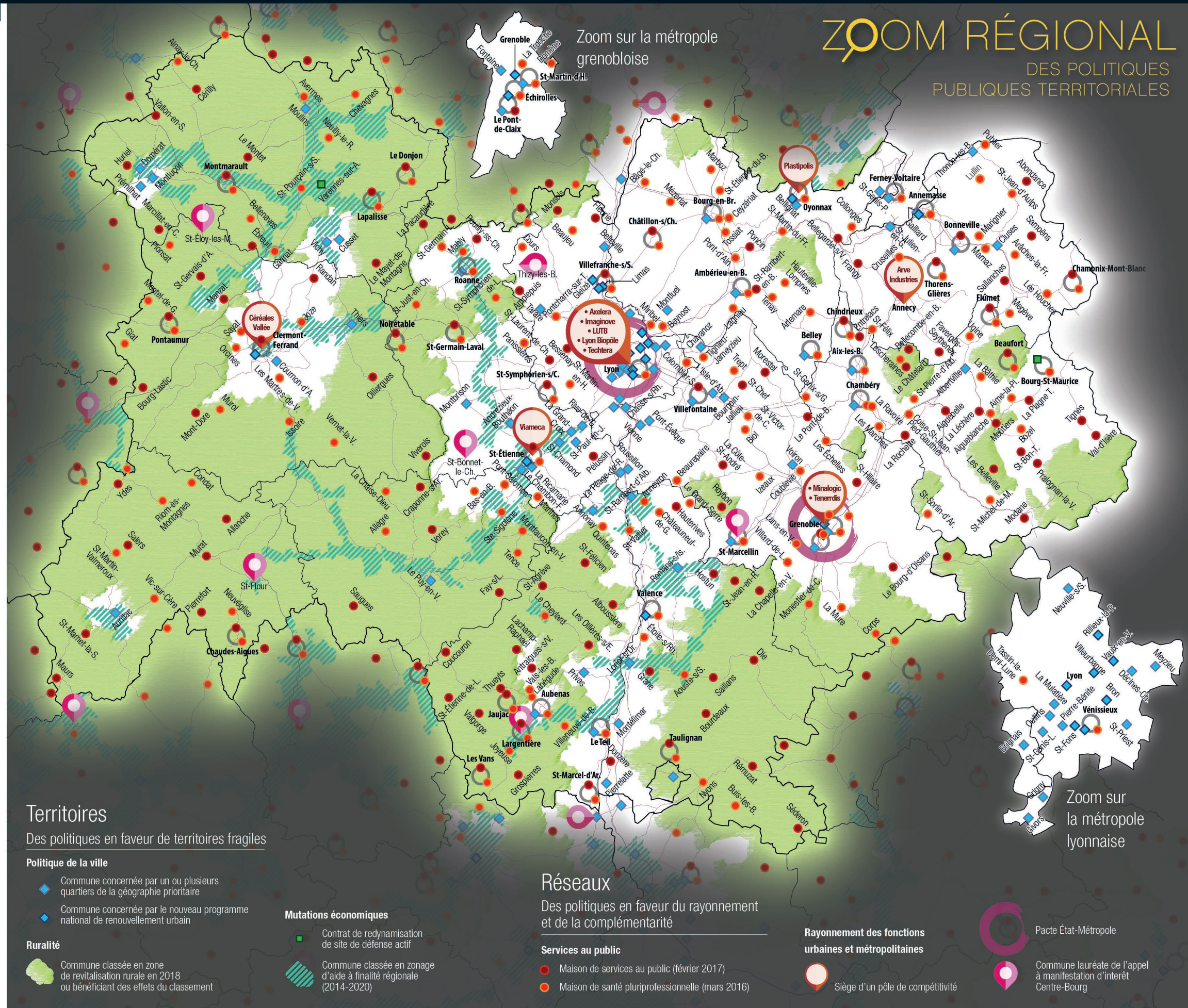
En % par zone d'emploi



L'innovation

Part des établissements dans les secteurs innovants en 2011

En % par zone d'emploi



Territoires

Des politiques en faveur de territoires fragiles

Politique de la ville

- Commune concernée par un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire
- Commune concernée par le nouveau programme national de renouvellement urbain

Ruralité

- Commune classée en zone de revitalisation rurale en 2018 ou bénéficiant des effets du classement

Mutations économiques

- Contrat de redynamisation de site de défense actif
- Commune classée en zonage d'aide à finalité régionale (2014-2020)

Réseaux

Des politiques en faveur du rayonnement et de la complémentarité

Services au public

- Maison de services au public (février 2017)
- Maison de santé pluriprofessionnelle (mars 2016)

Rayonnement des fonctions urbaines et métropolitaines

- Siège d'un pôle de compétitivité

Pacte État-Métropole

- Commune lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Centre-Bourg